

Le Conseil d'administration s'est réuni le **jeudi 31 mars 2016** à 17h30 sous la présidence de M. Schlienger, proviseur. Mme François assure le secrétariat de séance.

Membres présents (16 membres)

Equipe de direction

- M. Jacky **SCHLIENGER**, président
- Mme Marie-Christine **THIEBAUT**, proviseur-adjoint
- Mme Chantal **ZIMMERMANN**, gestionnaire
- Mme Sylvie **NARVOR**, DDFPT

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation

- Mme Armelle **MORGENTHALER**, supplée Mme Anne PFLIEGERSDOERFFER
- Mme Nathalie **GORGUET**
- M. Jean-Marc **FUCHS**
- Mme Marie-Louise **DIETSCH**
- Mme Lynda **DUCROCQ**
- Mme Yolande **ARMBRUSTER**

Représentants des collectivités locales

- M. Frédéric **PLIEGERSDOERFFER**, conseiller régional

Représentants des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service, sociaux et de santé,

- M. Gauthier **VAHIE**, suppléé par M. François **HUMMEL**
- Mme Murielle **FRANCOIS**
- Mme Anne **FOTZLER**

Représentantes des parents d'élèves

- Mme Peggy **KREMMER**

Représentante des élèves

- Mme Tiphaine **GUTH**

Membre consultatif

- M. Bruno **KLEINMANN**

Invitée

- Mme Alexia **GAMELIN**, directrice-adjoint du CFA

Membres excusés

- Mme Céline **COMAU**, enseignante
- Mme Anne **PFLIEGERSDOERFFER**, enseignante
- M. Charles **SITZENSTUHL**, conseiller municipal de Sélestat
- Mme Evelyne **TURCK-METZGER**, conseillère municipale de Sélestat
- Mme Caroline **REYS**, conseillère municipale de Sélestat
- Mme Béatrice **WEICHEL**, gérante Top Music
- M. François **HUMMEL**, adjoint administratif gestion CFA
- Mme Clarisse **SUHR**, parent d'élève
- Mme Angélique **GUTMANN**, parent d'élève
- M. Ali **BAS**, élève

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du P.V. du conseil d'administration du 01.12.2015
3. Lettre de délégation à Mme la Directrice adjointe du CFA
4. Décisions modificatives de l'exercice 2015 : lycée et CFA
Compte financier de l'exercice 2015 : lycée et CFA
5. Points financiers et matériels (pour vote) :
 - * Lycée : - APPN juin et septembre 2016
 - * CFA : - Rémunérations des personnels : gratification à stagiaire
 - Garantie individuelle du pouvoir d'achat
 - Conventions
6. Points matériels (pour info) : contrats et conventions 2016

Le président ouvre la séance à 17h40. Le quorum étant atteint, le conseil d'administration siège valablement.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour modifié est soumis au vote :

Voix délibératives : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du P.V. du conseil d'administration du 01.12.2015

Le procès-verbal est soumis au vote :

Voix délibératives : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Lettre de délégation à Mme la Directrice adjointe du CFA

Le projet ayant provoqué des interrogations de la part des enseignants, M. Schlienger décide de le retirer dans l'immédiat et de le reproposer au prochain conseil d'administration.

4. Décisions modificatives 2015 Lycée et CFA

- Compte Financier 2015 Lycée et CFA

A) Lycée

Mme Zimmermann présente pour information la décision budgétaire modificative 2015/8 qui concerne des compléments de crédits d'Etat (subvention examen pour le CAP Petite Enfance) et Région (subvention gaz pour les logements).

*Présentation des subventions Région, Etat et autres recettes pour l'exercice comptable 2015

* Bilan financier des voyages 2015

La gestionnaire présente le bilan financier des 4 voyages : ski (Val Cénis), et 3 voyages à Paris. Pour ces voyages, la MDLA a participé en 2015 pour 842,12€, les actions pour 6 361,43€ et le budget du lycée a pris en charge la part des enseignants accompagnateurs pour 3 046,33€.

*Restauration scolaire

Elle présente un tableau comparatif des recettes de 2008 à 2015.

Si on constate des recettes de Demi-pension relativement stables de 2013 à 2015, les recettes provenant des apprentis et des personnels diminuent progressivement depuis 2008.

Compte financier 2015

Mme Zimmermann présente le compte financier. Les **recettes** s'élèvent à 583 453,72€ et les dépenses à 594 192,30€.

Services généraux

Activité pédagogique

Dépenses enseignement général :	27 028,78
(fournitures d'enseignement, locations installations sortives, APPN été et participation à APPN hiver, rénovation du labo. sciences)	
Dépenses enseignement technique :	59 004,27
(fournitures d'enseignement, stages en entreprises en France, équipement professionnel des élèves, renouvellement des équipements)	
Voyages	30 895,88
Stages en Irlande (8 élèves)	8 302,99

Vie de l'élève

Ces aides comprennent les fonds sociaux et le fonds de vie lycéenne 3 639,01

Administration et logistique

Contrats Aidés : 22 496,46

Le lycée bénéficie de 2 contrats (un à l'accueil, un à l'entretien)

Entretien : 53 334,07

Maintenance, contrats d'entretien, produits d'entretien, redevance ordures ménagères

Travaux financés sur le budget du lycée et réalisés par les agents :
 Peinture couloirs, salles de classe et salle de réunion, installation des bureaux des CPE au rez de chaussée et de l'infirmerie au rez de cour

Travaux financés par la Région et réalisés par des entreprises :

Maintenance de l'alarme incendie, signalétique extérieure, renouvellement du Sol de la salle de réunion et de la salle 314

Logistique :	38 466,65
téléphone, fournitures administratives, affranchissement	
Reprographie : coût de 3 copieurs au lycée : location, coût copie et achat papier	12 610,63
Viabilisation (électricité et eau)	51 883,96

Les dépenses de gaz chauffage sont prises en charge directement par la Région.

Opérations en capital

Financement Région

Escabeau avec plate-forme de travail pour la maintenance	2 191,20
--	----------

Financement sur fonds de réserve

Vidéoprojecteur pour salle de réunion	1 446,00
---------------------------------------	----------

Voix délibératives : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Le compte financier 2015 est approuvé à l'unanimité et sans réserve.

Mme Zimmermann présente la proposition de ventilation du résultat de l'exercice, suivie de la situation des réserves disponibles à la fin 2015.

Les résultats négatifs sont dus aux divers prélèvements sur fonds réalisés en 2015 et présentés pour vote aux divers conseils d'administration.

Services	Résultat	Réserves
Service général	- 6 778,51	50 965,94
Réserves utilisées à des achats immobilisables	- 2 753,44	8639,55
Restauration	+ 193,37	10 155,23

Voix délibératives : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

L'affectation du résultat des différents services dans le cadre du compte financier 2015 est approuvée à l'unanimité.

Départ de Tiphaine GUTH à 18h30

B) Centre de formation d'apprentis

Mme Zimmermann présente :

* Décision budgétaire modificative 2015/05 pour information.

Cette DBM concerne une subvention complémentaire d'Etat de 350,00€ pour la matière d'œuvre examen et une subvention de la Région de 500,00€ pour des frais d'accompagnement de l'apprentie de l'accueil.

*** Compte financier 2015**

Mme Zimmermann présente les recettes pour un total de 2 058 386,85€ :

Subvention Région pour le fonctionnement et le transport des apprentis : 822 493,84€.

Mme Zimmermann précise que à compter de 2015, la Région prend en charge les dépenses théoriques de fonctionnement à hauteur de 77%.

Autres subventions Région	826 936,76€
Crédits d'Etat	9 862,80€
Taxe d'apprentissage	348 905,62€
Autres	50 187,83€

Puis la gestionnaire présente les dépenses d'un total de 1 555 735,93€ domaine par domaine :

- Enseignement : 57 961,54€, concerne tous les achats nécessaires à l'enseignement.
- Frais de Personnel : 1 324 108,43€. Dans ce domaine sont comptabilisés les traitements et charges sur salaires payés par le CFA et ce montant représente 85 % des dépenses.
Elle précise que le salaire du chargé de développement, les heures CIP et la liaison entreprises sont financés par des subventions spécifiques Région et Etat.
- Logistique : 150 559,79€. Ce domaine comprend fournitures administratives, locations, frais de déplacements, redevances brevets et licences, plan pluriannuel d'équipement, participations aux transports des apprentis.
- OP-SPE : 22 906,17€, concerne les amortissements.

Voix délibératives : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le compte financier 2015 du centre de formation d'apprentis est approuvé à l'unanimité.

Mme Zimmermann présente la proposition de ventilation du résultat de l'exercice, suivie de la situation des réserves disponibles à la fin 2015 :

Services	Résultat	Réserves
Service général	+ 502 804,45	599 223,88
Réserves utilisées à des achats immobilisables	-153,53	307,13

Voix délibératives : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

L'affectation du résultat du compte financier de l'exercice 2015 du centre de formation d'apprentis est approuvée à l'unanimité.

5. Points financiers et matériels (pour vote)

A. Lycée

Voyage ski 2017

Ce voyage est prévu pour 53 élèves de premières avec 6 accompagnateurs dans l'hiver 2017 à Val Cenis avec l'organisme UCPA. Le budget s'élève à 23 500€ avec une participation des familles de 250€.

Voix délibératives : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le voyage ski 2017 et son budget sont approuvés à l'unanimité

APPN Juin et Septembre 2016

Le programme d'activités physiques de pleine nature effectuées sur le temps scolaire concerne voile, canoé, équitation...

Une participation financière des familles pour les déplacements est prévue. Elle s'élève à 8€ pour les APPN de juin et à 5€ pour les APPN de septembre.

Ces APPN prévus pour 5 700€ ont été ouverts au budget 2016.

Voix délibératives : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le programme et le budget APPN sont approuvés à l'unanimité

B. CFA – Rémunérations des personnels

Gratification à stagiaire

M. Schlienger explique que Mme Hernandez effectue un stage d'Assistante de Direction du 22/02 au 20/05/2016 au secrétariat du CFA. Il propose de lui verser une gratification sur la base de 3,60€ par heure effective.

Voix délibératives : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le versement d'une gratification est approuvé à l'unanimité.

Contrat Ymag

La gestionnaire présente le contrat d'assistance Ymag relatif à YPAREO. Le contrat s'élève à 2 768,26€ par an, il est renouvelable par tacite reconduction.

Voix délibératives : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le contrat Ymag est approuvé à l'unanimité.

6. Points matériels (pour info)

Indemnités des personnels contractuels de secrétariat et d'entretien des CFA

Mme Zimmermann informe du nouveau régime indemnitaire, ces personnels percevront une indemnité équivalente à l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) en remplacement de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) ou prime de fonction et de résultat (PFR).

Contrats et conventions

Mme Zimmermann présente pour information les contrats et conventions suivants :

Au lycée : AVL, APPN...

Au CFA : CIP, Ymag pour IPAREO...

Personnels TOS

La gestionnaire présente le courrier de la Région ACAL : notre établissement est identifié comme étant en « sureffectifs » d'agents notamment du fait de la présence d'un CFA.

Aussi, un poste d'agent est supprimé au 1^{er} avril 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur lève la séance à 19h00.

Sélestat, le 21 avril 2016

La secrétaire de séance,

Mme Murielle François

Le Président du Conseil d'Administration,



Jacky Schlienger